SOCCAD
LYON RHÔNE ALPES

Expertise Comptable
Audit
Conseil

ASSOCIATION HANDI LYON RHONE
62/64 cours Albert Thomas
69 008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'ASSOCIATION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

Membre du Groupe
Arthaud & Associés

SOCCAD SARL

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 7622,24€
3 rue de la Claire – 69009 LYON
Tél : 04 78 27 12 05 / E.mail : contact@soccad.fr
Siret : 312 729 106 00038 / TVA Intracommunautaire : FR32 312 729 106

SOCCAD RHONE-ALPES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

ASSOCIATION HANDI LYON RHONE
62/64 COURS ALBERT THOMAS
69008 LYON

A l'Assemblée Générale HANDI LYON RHONE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale constitutive du 10 avril 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association HANDI LYON RHONE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 3.3 de l'annexe des comptes dans lequel est décrit le résultat exceptionnel.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les informations contenues dans vos états financiers reflètent la situation financière de votre association et la réalisation des objectifs par rapport aux financements accordés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 13 juin 2016

Le Commissaire Aux Comptes

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
Yann BERTHAUD
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Bilan actif

ASS Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2014
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	6 526	6 526		
		TOTAL	6 526	6 526		
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	434 696 387 988	238 514 232 642	196 181 155 346	225 162 181 245
		TOTAL	822 685	471 156	351 528	406 408
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	56 213		56 213	51 710
		TOTAL	56 213		56 213	51 710
		Total I	885 424	477 683	407 741	458 118
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	120 363 223 771		120 363 223 771	127 116 264 271
		TOTAL	344 135		344 135	391 387
	Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	1 455 305 516 960 22 589		1 455 305 516 960 22 589	1 605 305 522 573 88 382
		Total II	2 338 989		2 338 989	2 607 647
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	3 224 414	477 683	2 746 731	3 065 766
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

Bilan passif

ASS Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de repri: (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	987 030	987 030
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau	903 405	1 239 717
		Résultat de l'exercice	-348 531	-336 311
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**1 541 904**	**1 890 436**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	325 115	226 275
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	215 098	215 098
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	**540 213**	**441 373**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		78 114
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 674	56 389
		Dettes fiscales et sociales	618 530	592 449
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	6 407	6 797
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		206
		Total III	**664 613**	**733 957**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**2 746 731**	**3 065 766**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	664 613	733 957
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Compte de résultat

ASS Handi Lyon Rhône

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015
Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	20 616	20 975
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	**20 616**	**20 975**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	3 762 634	3 765 133
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	859 857	607 391
	Cotisations		
	Autres produits (1)	414	10 229
	Total des produits d'exploitation I	**4 643 523**	**4 403 729**
Charges d'exploitation	Marchandises : Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements : Achats	20 096	30 102
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	918 489	830 828
	Impôts, taxes et versements assimilés	263 790	249 122
	Salaires et traitements	2 081 064	1 905 474
	Charges sociales	907 595	835 075
	Dotations d'exploitation : • sur immobilisations : amortissements	83 053	97 682
	provisions		
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions	303 894	226 275
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	-895	-830
	Total des charges d'exploitation II	**4 577 090**	**4 173 730**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**66 432**	**229 999**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	59 014	13 160
	Total des produits financiers V	**59 014**	**13 160**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	4 629	
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	**4 629**	
	Résultat financier (V-VI)	**54 385**	**13 160**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**120 818**	**243 159**
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	17 149	14 599
	immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS Handi Lyon Rhône

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015
Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	80 249	80
	Total des produits exceptionnels VII	**80 249**	**80**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	531 116 16 591	349 649
	Total des charges exceptionnelles VIII	**547 708**	**349 649**
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**-467 458**	**-349 569**
	Participation des salariés aux résultats IX Impôts sur les sociétés X	1 891	14 803
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		215 098
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**4 782 787** **5 131 318**	**4 416 970** **4 753 281**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	**-348 531**	**-336 311**
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits	Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
Charges	Secours en nature Mise à disposition de biens et services Personnel bénévole		

KPMG Entreprises
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 09
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 78 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 78 78
Site internet : www.kpmg.fr

Association Handi Lyon Rhône

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 12 pages

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

Table des matières

1 Faits majeurs de l'exercice 1
1.1 Principes, règles et méthodes comptables 1
1.1.1 Présentation des comptes 1
1.1.2 Méthode générale 1
1.1.3 Changement de méthode d'évaluation 1
1.1.4 Changement de méthode de présentation 1

2 Informations relatives au bilan 2
2.1 Actif 2
2.1.1 Tableau des immobilisations 2
2.1.2 Tableau des amortissements 2
2.1.3 Créances 3
2.1.4 Valeurs mobilières de placement 3
2.1.5 Charges constatées d'avance 4
2.2 Passif 4
2.2.1 Fonds associatifs 4
2.2.2 Provisions pour risques et charges 5
2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires 5
2.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi 6
2.2.5 Etat des dettes 7
2.2.6 Informations à caractère fiscal 8
2.2.7 Produits constatés d'avance 8

3 Informations relatives au compte de résultat 9
3.1 Ventilation des produits d'exploitation 9
3.2 Information sur les charges d'exploitation 9
3.3 Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2015 9

4 Autres informations 10
4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants 10

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

1 Faits majeurs de l'exercice

Il n'y pas d'évènement significatif à signaler.

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.1.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau en annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau en annexe.

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et agencements	Linéaire	15 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire + Dégressif	2 à 5 ans 3 ans
Matériel informatique	Linéaire + Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 6 ans

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.3 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	120 363	120 363	
Autres	223 772	223 772	
Charges constatées d'avance	22 589	22 589	
Total	**366 724**	**366 724**	

2.1.4 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 5/03/2013	200 000	200 000		
CAT 5/05/2013	200 000	200 000		
Part BBC	305 305	305 305		
CAT FIXE	150 000	150 000		
Total	1 455 305	1 455 305		

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.5 Charges constatées d'avance

Charges de fonctionnement (notamment locations)	3 129 €
Honoraires Avocats	19 460 €
Total	22 589 €

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	**987 030**			**987 030**
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	814 606			814 606
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	172 424			172 424
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprise de l'exercice**	**Provision à la fin de l'exercice**
Provisions pour IDR	226 275	320 486	226 275	320 486
Provision pour impôt	0	4 629	0	4 629
Total	**226 275**	**325 115**	**226 275**	**325 115**

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Un accord d'entreprise a été signé le 28/03/2008.

L'indemnité de départ en retraite a été calculée en utilisant le nouveau barème spécifié dans l'accord d'entreprise.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à :
204 131 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite.

Par ailleurs, les charges sociales et fiscales ont été calculées à hauteur de 57 % de l'indemnité soit 116 355 €.

Le total, soit 320 486 € est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.4.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des subventions affectées au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Agefiph Cap Emploi	215 098			215 098	215 098
Total	**215 098**			**215 098**	**215 098**

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.5 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 675	39 675		
Dettes fiscales et sociales	618 531	618 531		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 408	6 408		
Total	**664 614**	**664 614**		

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.6 Informations à caractère fiscal

L'association est assujettie aux impôts commerciaux pour les activités de prestations de services isolées dans un secteur d'activité distinct.

Au 31/12/2015, ce secteur dégage un résultat fiscal déficitaire de 8 €.

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 108€, contre 534€ en 2014.

Au compte de résultat fiscalisé, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges sociales.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.
Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière de recrutement.

2.2.7 Produits constatés d'avance

Néant

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Prestations de service	20 617
Subventions	3 762 635
Reprises sur provisions, transferts de charges	859 858
Autres produits	414
Total	**4 643 524**

3.2 Information sur les charges d'exploitation

Pas d'information spécifique à mentionner pour l'exercice 2015.

3.3 Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2015

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	/
Non cadres	50	/
Total	**56**	**/**

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à 0 € en 2015.

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

Tableau des immobilisations

ASS Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2015

	Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	6 526				6 526
	Total II	**6 526**				**6 526**
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	434 696				434 696
	Install. techn., matériel, outillage					
	Install.générales, ag. am. divers	139 347	20 785			160 132
	Matériel de transport	1 505				1 505
	Mat. bur. et informatique, mobilier	218 962	7 388			226 351
	Immob. corp. en cours					
	Avances et acomptes					
	Total III	**794 511**	**28 173**			**822 685**
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	51 710	4 502			56 213
	Total IV	**51 710**	**4 502**			**56 213**
	Total général (I+II+III+IV)	**852 748**	**32 676**			**885 424**

Comptabilité tenue en euros

Tableau des amortissements

ASS Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2015

	Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	6 526				6 526
	Total II	**6 526**				**6 526**
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	209 533	28 981			238 514
	Install. techn., matériel, outillage					
	Install. générales, ag. am. divers	50 837	8 616			59 453
	Matériel de transport	1 505				1 505
	Mat bur. et informatique, mobilier	126 226	45 456			171 683
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	**388 103**	**83 053**			**471 156**
	Total général (I+II+III)	**394 629**	**83 053**			**477 683**

Tableau des réserves et provisions

ASS Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2015

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves				
	Total réserves				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	226 275	325 115	226 275	325 115
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges				
	Total	**226 275**	**325 115**	**226 275**	**325 115**
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers				
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total				
Total général		**226 275**	**325 115**	**226 275**	**325 115**
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation		303 894	226 275	
	- financières		4 629		
	- exceptionnelles		16 591		

Comptabilité tenue en euros